

Marie anne chastia de severac fille  
en legitime mariage a son  
chastia matre et a son pere  
vernhet est née le 30 novembre 1713  
a este batissee a severac appolonie le trois  
decembre de la susc<sup>e</sup> année son parrin Claude  
chastia et la marraine d'ellemme lueisque

*Signature* Anne Lueisque

Bernard ricard tailleur de severac age environ de  
soixante ans apres avoir reue les sacrements est mort  
le trois decembre mil sept cent treize; a este enterré  
le lendemain.

*Signature* Anne Lueisque

Marie anne alcionier de severac fille en legitime  
mariage a marie antoine alcionier et a Jeanne  
taut, est née le vint trois decembre 1713. aste  
ete batissee le vint de la même an et mois son  
parrin, Francois duval, la marraine, marie,  
quarante.

*Signature* Jeanne

Louis artieres de severac fils en legitime  
mariage a Louis artiere et a Louise Delpey  
est né le vint deux decembre 1713; et a este batissee  
le vint sept des mesmes mois et an. son parrin  
a este Louis artieres la marraine Marie Anne  
Delpey.

Pierre Veillet fils en legitime mariage a etiene  
 Veillet tisserand de severac, et a elizabeth Gohier  
 est ne le quatorze janvier 1714 et a este batte  
 En la chydelle de st Eloy le lendemain par moy  
 avec soussignes: son parrin. giral dide, sa  
 marraine susanne la croix.

### MMSCCLVI

jeane fabre de druille fille en legitime mariage a  
 pierre fabre et a jeane gal est nee le seize decembre  
 mil sept cens treize et a este battee le jour de st thomas  
 vint unies des meme mois et an: son parrin a este  
 jean fabre: et la marraine jeane coscary.

### MMSCCLVII

un enfant age environ de neuf ans, garcon nom  
 de batteau fils naturel a fue francoise epuine  
 native de montroujols et qui demeurait a severac  
 est mort le vint decembre 1713 1714.

francois vernhet de severac fils en legitime mariage  
 a francois vernhet tisserand et a jeane paulenc est  
 nee le vint deux janvier 1714 et a este  
 battee le vint trois du mois et an susdict:  
 son parrin a este etiene giral: et sa  
 marraine margueritte sarrouine.

### MMSCCLVIII

Marie anne claret du molin du rie de la caladee  
 fille en legitime mariage a Jean claret ete marie  
 lagette et nee le vint janvier 1714 et a este  
 battee le vint quatre du meme mois son parrin a  
 este mathieu laget: la marraine marie claret.

### MMSCCLIX

Antoine Charles Grangaignes fils en legitime mariage  
 de M. Néel, Chanoine, grandaigues fr<sup>r</sup> d'auboroques Considier  
 et Secrétaire du Roy a la Cour de, aydes de montauban, et a  
 Madame, dame de Biernas de la ville de Seucae, est né  
 le vingt et neuf de Juillet mil sept cent quatre, et a été  
 baptisé a la chapelle de St. Eloy par M. M<sup>r</sup> Jean Joseph  
 Perier Docteur en Théologie, curé de laissac, le quatre  
 August de la susdite année : son parrain a été le M<sup>r</sup> Antoine  
 Grangaignes Vicaire de Seucae, la marraine Dame Charlotte  
 de broullos de golignac le fraixinet En présence de, Soubiran  
 Villaigne curé et parrain C<sup>e</sup>le brugey

magalon neptunus Perier curé de Seucae qui  
 a baptisé le susd<sup>e</sup> enfant  
 Millotus p<sup>r</sup> Dupuy p<sup>r</sup>

Anne, Magdalaine, fille en legitime mariage a pierre, p<sup>r</sup>al et  
 fa Francoise la croix de leuene, est née le 23, et a été baptisé le  
 26 de Juillet 1713 son parrain pierre, p<sup>r</sup>al et la marraine  
 Magdalaine, lade de Seucae p<sup>r</sup> Dupuy p<sup>r</sup> et leundaine

Elaine, p<sup>r</sup>ine, fille en legitime mariage a pierre, p<sup>r</sup>al et  
 Catherine, lade de Seucae, est née le 1<sup>r</sup> et a été baptisé  
 le 9 du mois d'août 1713 son parrain a été pierre leopart de  
 Seucae et la marraine Elaine, ayral de la bouloume en présence  
 de mous lusignes p<sup>r</sup> Dupuy p<sup>r</sup> j<sup>e</sup> se p<sup>r</sup> la bouloume

P<sup>r</sup> Jean Antoine, parador p<sup>r</sup> en legitime mariage a Jean pierre, p<sup>r</sup>al  
 et a Marie, gages de la combe, est né le 7 et a été baptisé le 10  
 August 1713 son parrain a été georges, gages du bouloume  
 marraine de la bouloume, m<sup>r</sup> le curé de Seucae, la marraine a été  
 Marguerite, bouscarde de la combe en foy de M<sup>r</sup> Dupuy p<sup>r</sup>

Marie, catherine, heral, fille en legitime mariage a Francois heran  
 et a marguerite, horier de Seucae est née le 1<sup>r</sup> et a été baptisé le 4<sup>r</sup>  
 aout 1713 son parrain pierre, horier de Seucae et la marraine catherine,  
 p<sup>r</sup> Dupuy p<sup>r</sup> et leundaine.

Marie, épouse de Jeanne de la Roche, veuve d'Étienne de la Roche, et mère de  
Jeanne, épouse d'Étienne quattro, née en 1611, et morte  
le 1<sup>er</sup> juillet 1651, à l'âge de quarante-sept ans. Celle-ci,  
fondamentale, ayant reçu les sacrements de l'Eglise.

Elle n'a pas de fils et de filles. Son mari, Charles, est un homme de la campagne à Paris.

Par Marguerite Agutte, fille, en légitime mariage a son  
frère aguillon et a gabriel le coste de launay, maistre  
bâtisseur au bout de 28 juillet d'auant 1713, son mariage  
est à ce bâti le 28 juillet d'auant 1713, son mariage est  
été célébré par Michel Boudary notaire royal des  
chanoines de Nantes, maître notaire du conseil de  
la marine, de nom Jean Desbureaux, en présence  
de M. Duguay pere.

Le 1<sup>er</sup> octobre 1712  
Antoine Bouquet du Plessis de Bousquet fils en legitime mariage  
a feu guillaume Bouquet, exx Seigneur de Montreuil, marié à Mme de la  
Marie-anne Cottet, fille en legitime mariage à pierre Cottet, et a marquise  
calmels du lion de fermes, paroisse d'Asfeldy de Ruerne, ont par moy, le prie  
re en l'dictte église la bénédiction nuptiale testinée du moi 1<sup>er</sup> octobre 1712 apr/  
la publication des bans faite à la d<sup>e</sup> paroisse, dans le tems, à forme prescritte  
de l'eglise, sans opposition ny empêchement canonique, et ce en présence de  
messire Paulin Bousquet Layral ptre. & Cote  
Dionisouet M<sup>r</sup> Dujay ptre et le condair.

D'ou son nom de Dupuy pris et transformé.  
Pierre vielheden est l'ainé des fils en légitime  
mariage à Antoinette vielheden masson. La Jeanne  
carlae, est née le neuf juillet 1716 : a été bap-  
tisée le quinze des même mois et an. susdit  
son parrain a été pierre carlae : et la marraine  
marie vielheden.

Louis Dottiere. de boyne fils du legitime  
 mariage de Etienne Dottiere et  
 a Jeanne Dujon. paroisse de st severin  
 diocese de uabres et mariage nne. pages  
 fille en legitime mariage a guillaume pages  
 et a margueritte lauret du village de somme  
 de notre paroisse de st isle. ont apres les  
 publications de leurs bans dans les eglises paroissiales  
 sans opposition ny empêchement receu la  
 bénédiction nuptiale p. moy eure.  
 st isle soussigne le 29 fevrier 1714  
 1714. En présence du s. Pierre  
 grimaigie chirurgien de severac et  
 d'antone. la personne et de guillaume  
 pages.   
*WILLIAME PAGES*

Grandaine ~~epouse de Malot~~  
 Jeanne. ~~de~~ venue du s. combetis apothicaire  
 de severac agee d'environ quarante huit ans. est  
 morte le septieme fevrier 1714 ayant receu les  
 sacrements, et a este enterrée le lendemain au  
 cimetière de st sauveur  
~~elle a été venue son nom Talgis~~ *WILLIAME PAGES*  
 Catherine verhet pages femme de severac est morte  
 agee d'environ soixante ans, le dix neuf fevrier  
 mil sept cens quatorze ayant receu les sacrements,  
 et a este enterrée le lendemain.  
*WILLIAME PAGES*

Marie Rose heral fille en legitime mariage  
au r<sup>e</sup> m<sup>r</sup> monseigneur le duc de sevres et la comtesse  
quinot. et née le 1<sup>er</sup> juillet vint huit fevrier  
mil sept ans quatorze et a été baptisée en  
la chapelle de st<sup>e</sup> appollonie le trois de mars  
de l'annee mil sept cent quatorze par  
le marraine marie heral de sevres et  
~~et son parrain gideon de la chalange~~

~~Bartolomeo costigalde~~ H.<sup>o</sup> fils en legitime mariage a  
Jean francois costigalde et a marie desfau de sevres  
est né le premier de mars mil sept cens quatorze  
et a été baptisé le trois des mesme mois et an  
son parrain a été Bartolomeo vernelet et la  
marraine marie anne Delfau.

H.<sup>o</sup> est mort le six ~~avril~~ <sup>mai</sup> de l'annee  
des mesme mois  
et an susdits

Marie Rose girault de sevres fille en legitime  
marriage a Etienne girault de vernelet et a annie  
vernelet est née le 1<sup>er</sup> juillet mars mil sept cens  
quatorze et a été baptisée le mesme jour en  
la chapelle de st<sup>e</sup> appollonie son parrain  
a été pierre antoine vernelet et la marraine  
Marie Rose roquette

H.<sup>o</sup> est mort le six des mesme mois et an susdits

Guillaume Delfau cordier sieur de sevres est mort  
le sept mars mil sept cens quatorze age environ  
de quatre neuf ans ayant reçus les sacrements  
a este enterré le lendemain.

Magdelaine Caumelonne de roumagnac est  
morte le deux mars mil sept cent quatre-  
vingt ans ayant receu les  
sacremens. a este enterrée le lendemain entre  
dans le cimetière de s. Thely.

*Marguerite mestre de sevres femme  
de Barthélémy mercier marchand est morte le  
vint quatre fevrier mil sept cent quatorze.  
D'environs quarante ans a este enterrée le  
lendemain elle a receu les sacremens.*

*Edmeois Falguieres sargent de l'escrime  
est mort le dix d'environs trente cinq ans le  
vint huit fevrier mil 1714 a este enterré  
le lendemain il a receu les sacremens.*

*Cecile Aldignier de sevres femme au celiex  
est morte le dix sept mars mil sept cent quatorze  
age, d'environs quarante ans ayant receu les  
sacremens. a este enterrée le lendemain*

*Anne ricard de la place est morte le trois  
mars mil sept cent quatorze a receu les sacremens  
age. d'environs quarante deux ans a este enterrée  
le lendemain.*

Mme Damoiselle françoise ricard veuve de fa m  
nilaret le lieutenant de sevres est morte le dix neuf  
mars 1714 ayant reçu les sacrements à l'age d'environ  
cinquante ans: a este enterrée le lendemain: elle  
a reçu les sacrements.

### Mme d'Ursigne curé,

Antoine castan faillant de sevres dit montet est  
mort à l'age d'environ trente cinq ans, le vingt six  
mars 1714 a este enterré le lendemain: il a  
reçu les sacrements.

Françoise bernade du cantuel veuve de fa  
lauvet est morte le vingt neuf mars 1714 à l'age  
d'environ soixante dix, ayant reçu les sacrements  
a este enterrée le lendemain dans le cimetière  
de st philibert.

Marie martyre alphonse de sevres est morte  
le 4 avril 1714 à l'age de cinq ans  
felice la croix à l'age de trois ans est morte.  
le trois avril mil sept cent quarante et deux  
Mme d'Ursigne curé.

Estienne cabiron du cantuel à l'age d'environ  
quatre vingt ans est mort le trente mars  
1714 ayant reçu les sacrements. a este  
enterré le 31 des même mois et an au  
cimetière de st philibert.

Guillaume sieur le seurier garde portier  
du chateau est mort le deux avril 1714 à l'age  
de cinquante huit ans a reçu les sacrements

age d'environs

Year guy de serval  
vingt et un ans  
mis sept et quatorze  
a este enterré le lendemain dans le cimetière des halles  
*WITNESS MELONNE.*

Joseph seurac de severac fils en legitime mariage  
a Jean raynes fesserand et a sa femme laurette  
est ne le huit avril 1714 a este baptisé  
le dix des mème mois et an : son parrain  
antoine raynes : la marraine catherine  
lauret. *WITNESS MELONNE.*

Batthlemus wernhet de severac fils en legitime mariage  
a marc antoine wernhet et a sa femme leval : et  
marie anne delfaud fille aussi en legitime mariage  
a fuz guillaume delfaud et catherine wernhet  
tous de severac de notre paroisse de s. cheby  
ont recu la benediction nuptiale par mon  
curé soussigne le trois may 1714 apres  
trois publication de leur bans sans opposition  
ni empêchement et ce en presence de marc  
antoine aldiquier et etienne ouival fesserand.  
de severac sont *WITNESS CIPPE.*  
seurac ne seauil signe de arquqz  
marie anne cuius patens ignoratur fille  
naturelle a marguerite mortier est née le  
cinq may 1714 et a este baptisée le même  
jour : son parrain a este Jean pierre richard  
et la marraine marie fauchiere *WITNESS MELONNE.*

*D*Catherine martel de Sevres née environ quatre  
cents ans est morte le vint six may mil sept  
cents quatorze ayant reçu les sacrements a este  
enterree le vint huit.

### CHAPITRE III<sup>e</sup>

Catherine Gascoigne native du lieu et paroisse  
de Caizac diocèse de Mandé en Gévaudan a  
préstement devant nous en qualité de  
sage femme suivant la forme prescrite  
par monseigneur l'archevêque de Rodez en  
présence des mrs. Louis Sigan et même  
Gascoigne mes chirurgiens de sa  
ville de Sevres de notre paroisse  
je st chely soussignes avec moy —

### Et Piganiol Prénommé Mme

Marie Catherine Mercier fille en legitime  
mariage a d'Antoine Mercier tisserand et  
a francoise Tabard est née le trente un  
may 1714 a este batissee le trois  
juin suivant en la d<sup>e</sup> année : son parrain  
a este : Laurans rozier du molin a vent  
ou roucoux : la marraine Marie Catherine  
foucas de Sevres

### CHAPITRE IV<sup>e</sup>

B. Tabard

francois Gras

en legitime mariage

est né le six juillet

a este baptisé a st

mois et an

son parrain pierre Gras

et la marraine

marie anne Gras

ses freres et soeur

du cantaud fils

a pierre Gras bâisant

mil sept cens quatorze

cheli le neuf des memo

mois et an

son parrain pierre Gras

et la marraine

marie anne Gras

ses freres et soeur

*CHM 1713-1715, 111e*

francois raynes tisserand habitant de sevres fils

en legitime mariage a ses antoine rayne et louise

montels de la prénouse et elizabeth ricard fille

en legitime mariage a fu bernard ricard et a marie

uerinhet de sevres de notre paroisse tous diocese

de rodes ont receu la benediction mystique a st

appollonie p moy cure soussigne le six nauf juin

mil sept cens quatorze ayres la publication de

seurs anones par trois dimanches consecutifs au

prononcement de la messe de paroisse a st chely un

opposition ny empêchement et ce en presence

de marc antoine verhent et etienne giral

tisserand de sevres qui ont declare rescauoir

signer de ce requis

*CHM 1713-1715, 112e*

Catherine castanier de sevres née d'environs huit

ans est morte le 20 juillet 1714

*CHM 1713-1715, 113e*

Marie anne clamens de sevres fille en legitime

mariage a Jean clamens tisserand et a marie alquier

est née le douze juillet mil sept cens quatorze a été

baptisée le treize des memo mois et an dans la chapelle

de st gloy son parrin francois boudon marraine marie

anne manne de sevres

Jean laud de severac fils en legitime —  
 mariage a Jean laud et a sa Elizabeth Benoite  
 et Marie costecalde veuve de francois salquinet  
 fille en legitime mariage a ses antoine costecalde  
 et a margueritte Gardonne; fuis maries du lieu  
 et pce de s. nrojet des viribus, ont epouse  
 a st chely le quinze juillet mil sept cens ~  
 quatorze, sans opposition ny empachement,  
 apres les solemnites observes dans l'eglise  
 En presence de jean fagot, et de Jean fages  
 de st chely signe avec moy le dit fideue  
 a dit ne seurier ou c. requis.  
 OMMIGNE, ou le Jean fages

Cecile quinot sainne a sautier tisserand de severac est  
 morte le seize juillet 1714 agee d'environ quarante ans  
 ayant receu les sacrements, a este le lendemain enterree  
 dans le cimetiere de st sauveur. OMMIGNE, ou le

Magdalaine jaudonne de severac sainne au cadisayn  
 est decedee le vint quatre juillet mil sept cens quatorze  
 a este enterree le vint cinq au petit cimetiere de st  
 sauveur, elle estoit agee d'environ quarante  
 cinq ans. OMMIGNE, ou le

Jean costecalde severac fils en legitime mariage  
 a antoine costecalde et a Elizabeth quenton  
 le vint huit aout 1714 a este bapte le trente  
 un du dit mois son parrain Jean quenton et  
 sa marraine Marie castan. OMMIGNE,  
 ou le

Thomas uesinet de Seuvre fils en legitime mariage  
 a pierre uesinet et de Catherine uerlac  
 est ne le trente aust mil sept  
 ans quatorze et a este batize le dux  
 de septembre mois suivant de la mème  
 année son parrin a este Louis uerlac ; et sa  
 marraine marie boyere toutes de seuvre.

*MARRIAGE CIVIC. Leodag et Cloma*

Antoine salomon tisserand de seuvre fils en  
 legitime mariage a Jean salomon et a Eustoinette  
 uuisette et Jeanne trapes aussi fille en legitime  
 mariage a ffs Jean, trapes et Eustoinette Corssie  
 toutes de Seuvre ont veu la bénédiction  
 nuptiale le deux octobre 1714 toutes  
 choses observées prescriptes par l'église  
 en presence de M. Louis Légeron, maître chirurgien  
 de Seuvre et de Jean uenlut lignes avec  
 monsieur Lefèvre et P. Salomon

*Tous avoient*

Pierre gilles de seuvre fils en legitime  
 mariage a francois allouat et a marguerite  
 quillard est né le vint six septembre 1714  
 et a este batize le trois octobre d'la mème  
 son parrin a este le sr gilles Bayolle et  
 sa marraine Dame Isabelle Catherine herail

*MARRIAGE Pierre Gilles Bayolle*  
*et Marguerite Herail*

¶ Jean castanier de Béthacq age d'environs quatre  
ans est mort le cinq. o<sup>ctobre</sup> 1714. a été enterré  
dans la chartre de St. Sauveur.

### CERTIFICAT

Le sieur Jean Pierre paru an fils en legitime  
mariage de ~~de~~ ffs antoine paradaur et margueritte  
Courtet du mariage du betonnes p<sup>re</sup> notre Dame  
du rouvres diocèse de mende et d'amoiselle maries  
fages fille en legitime mariage d'antoine sage  
et de d'amoiselle margueritte Couscay du village  
de la combe de notre paroisse de st chely  
de la ville de seure le chateau diocèze de  
rodéz ont par moy m<sup>re</sup> antoine transaigne  
curé de lad<sup>e</sup> paroisse de st chely son signe, Jean  
en la d<sup>e</sup> église la benediction nuptiale le  
neuf o<sup>ctobre</sup> fait 1714: apres les publications de  
leur bans aux d<sup>e</sup> dites paroisses dans le temps  
forme prescripts par l'église sans opposition  
ny empêchement ciuité non canonique: et  
ce en presence de m<sup>re</sup> dom Joseph Coudon  
religieuse sacristain en l'église St Sauveur du dit  
village, et de m<sup>re</sup> michel Couscay m<sup>re</sup> royal  
et consul du dit village et du s<sup>r</sup> Barthélémy  
de vilaret de la combe, aussi p<sup>re</sup> taine sage  
du betonnes tous signes d<sup>es</sup> noy. Les  
parties ayant seu signer des deux

Boudon avert laix  
Couscay et Barthélémy vilaret  
E. Sage

CERTIFICAT

Jean pierre gaualda de sermels fils en legitime  
 mariage d' a. Catherine Blanque : est né le sept oc. abr.  
 mil sept cens quatorze : et a este batize le onze des  
 mème mois et un : son parrin pierre coste naissant  
 de sermels : sa marraine françoise Blanque d' a.  
 de sermels.

### ~~Naissance du~~ MARRAINE AVE.

Gabriel Cousquet fils en legitime mariage a eliene  
 Cousquet de Drusille, et a anne Castides est né le dim.  
 huit octobre mil sept cens quatorze : et a este batize  
 le vint deux des mème mois et un susdts : son  
 parrin a este Jacques Castide de cezes, et la marrain  
 Suzanne Carathieu du Cousquet.

### ~~Naissance curé~~

Eliene Cousquet du Cousquet p. En legitime mariage  
 a su guillaume Cousquet et Suzanne Carathieu de notre  
 paroisse de st chely : et margueritte joudier de combelac  
 fille legitime, et naturelle a su pierre joudier et soinette  
 uisinhet tous de la paroisse diocese de rodes : ont eu  
 moy Antoine transaigne curé de st chely : reçu la benedict  
 nuptiale a la chapelle du Cousquet le vint trois octobre  
 mil sept cens quatorze, apres les publications de leur  
 noces par trois dimanches consecutifs au temps, lieu  
 forme prescrits par l'Eglise sans opposition ni  
 empêchement a nous curés : en presence d'Antoine  
 Gaualda Salare prieur de st Gauzels, antoine heraud  
 sermels, s Guissimes et Jean souli de la rouberge  
 qui a dict le serment. Sonne de ce requis

Cousquet Gaualda  
 entoing heraud

PPM 10/10/01  
 11/11/01

B

T

Margueritte, bastide de seurac dite la roulinoune, agee  
d'auant huit ans est morte le vint deux octobre 1714  
ayant receu les sacrements et a este enterree le lendemain  
au cimetiere de st sauveur a seurac

CHYNNIE MC. MRC.

Marie caile, aujus parentes ignoranties fille monsieure  
a este batisee a st chely le 26 o bre 1714 son  
parrain a este Jean fages menuisier de seurac et sa  
marraine, caile sigeane APPASSEYNE, cure  
de les valles de seurac.

Etienne, calvret fils en legitime mariage a papa  
d'auoir et cathelinee de gagnat de julliac de quincas  
n'eust compagne est une gache d'roumagnac  
fille en legitime mariage a chene gachonnet  
anne. et parrain autre mat. de julliac  
ont de moy donee bussigne, recere la benediction  
nuptiale le treize nbre 1714 toutes choses  
obseruées prescris par l'Eglise, sans opposition  
ny. impecablement a nous conus. En presence  
d'estre monies d'u village d'u quartier souffrigne  
et de Claude cailla, de leucate & Monieles

le sieur gilles transaigne mon pere, bourgeois de seurac.  
ayant receu les sacrements d'notre mere s te eglise, est  
decede le vint trois novembre mil sept cens quatorze a  
quatre heures du matin, age de soixante quatre ans moins  
et a este le lendemain inhumé dans l'Eglise de st sauveur  
a seurac. CHYNNIE MC. MRC.

Pierre, manier de roumagnac est mort le deux decembre  
mil sept cens quatorze age d'environ quarante six ans  
l'espous a st chely le 3 des mme mble et an  
CHYNNIE MC. MRC.

francois bonnefoux de roumagnac fils en legitime mariage  
a antoine bonnefoux et a marie gardesse est ne le vint  
six novembre 1714 et a este batize le tredeux decembre  
mois suivant son parrin a este francois bonnefoux et  
la marraine magdelaine massebiez

MARQUERILLE  
marquerille segondi des calquieres fille en legitime  
mariage; a guillaume segondi et a anne maymard est  
nee le premier decembre 1714 et a este batizee  
a la chapelle des stes appollonies le six des mesme  
mois et an: son parrin nicolas maymard et la  
marraine marie anne segondi

Maymard  
marie catherine & ea fille en legitime mariage  
a Jean Louis de ea de caizac diocese de menet  
et a marquerille pourrat est née a severac le  
six decembre mil sept cent quatorze a este batizee  
le douze du dit mois: son parrin a este guillaume  
poujol et la marraine catherine gazaghe sage  
sainte de severac

1715.

antoine bruneau de severac agee d'environ quarante  
ans est mort le premier janvier mil sept cent quinze  
ayant receu les sacrements, a este enterré le lendemain  
du dit jour a severac a t<sup>e</sup> sauvat

BRUNEAU

jean pierre bernier de severac age d'environ  
douze ans est mort le sept janvier 1715 ayant  
receu les sacrements a este enterré le lendemain  
du dit jour

BERNIER

1715

Catherine ursule Bonnefoux. Du cantuel fille.  
En legitime mariage a francois Bonnefoux et a  
marie lauré, est née le onze janvier mil sept  
cents quinze: et a este batisse le 13 des mesme  
mois et an a st helix. Son parrin a este francois  
Bonnefoux et la marraine marie-anne lauré.

COMMUNION CURE

Marie catharine vicard fille en legitime  
mariage a antoine et a marie amanset  
née le 14 i<sup>e</sup> 1715 a este batisse le  
15 des mesme mois et an susdict son parrin  
a este francois flower d'gericote archevêche  
de paris et la marraine catharine juchon  
p<sup>e</sup> de manziels. COMMUNION CURE

Fleury

COMMUNION

francois vernhet de suèvaz fils en legitime  
mariage a Barthélémy vernhet et a marie  
anne defau: est né le vingt sept janvier  
mil sept cents quinze a este batisse le lendemain  
a st appollonier: son parrin a este francois  
vernhet la marraine marguerite vicard.

COMMUNION CURE Vernhet

Defau

Jean francois giral de leueras, fils en legitime mariage  
 a etienne giral, et a anne berquet de la ville de leueras,  
 est ne le 3. fevrier mil sept centz quinze et a ete batte  
 le linq du iudit mois et an a la chappelle de ailleme  
 son parrain francois Berguet, et la marraine magdelaine ayral  
 present etienne vincent le iudit parrain et marraine ont signe  
 avec nous I. p. Dupuy ptre et secondaire Vernhet  
 magdelaine herault Vincens

Jean jacques lescure du cardenal fils en legitime  
 mariage a Jean lescure et a marie cecile Castide  
 est ne le six fevrier mil sept centz quinze —  
 et a este batte par moy anne lassigne  
 le onze des mense mois et an bissest.  
 parrain a este le s. r. jacques lescure, et la  
 marraine dame elizabeth de garcinal de  
 fons. En presence d'el lassigne —

lecur le Bosciard et Granvigne

MAGDELINE BERQUET MARRAINE

Etienne laual fils en legitime mariage a etienne  
 laual et de la s. r. anne aldias mares de la ville de rompeire  
 et marie eustache du bou de reuquieres hote depuis plus de  
 dix ans entre en cette ville de leueras fille en legitime  
 mariage a sieur francois curide et a tonete laurriere de  
 perouquieres ont de moy ptre et secondaire de la ville  
 de leueras lassigne recu le bencdict se nuptiale en la  
 chappelle de ste Eloy. Apres la publication de leur lass  
 dans le tems oblique present dans leglise sans opposition  
 ny empochement le s. r. fevrier mil sept centz quinze  
 le present des notaires publics de la ville de leueras  
 guillaume brachet de grades Th. Hartiau et Brunet  
 signe au nom de I. p. Dupuy ptre

1715

Marguerite Picard fille en legitime mariage a  
Jeseph Picard et a Honete Sallettes de la ville de  
Seurre, est née le quatorze fevrier mil sept cent  
quarante et fut baptisée le dix et sept du mesme mois et  
ans son parrain fut guillaume Sallettes de la ville  
de St Genis, et la marraine marguerite Brouine de  
Seurre, presents Jean Picard et Jeanne Vincent  
de Luech signes auz nous Ricard Vincent  
Jean Dupuy ptre et secondeire

Le leur pere Isolassol marchant du lieu et paroisse d'Allet  
fils en legitime mariage de feu françois Isolassol et de  
atherine martine maries du dit lieu, et Marie Fugel fille  
en legitime mariage de Jean Fugel et de catherine constans  
du lieu et paroisse de St chely de Seurre tous au docelet de Rodés  
ont part moy avec Jean pierre Dupuy secondeire de la  
paroisse de St chely signes de ce en la dite église la  
benediction nuptiale le dix et neuf fevrier 1715 apres  
la publication de leurs bans faites aux dites paroisses  
dans le tems forme prélevé sur legitime, sans opposition  
au empêchement civil et canonique, et ce en presence  
d'Antoine Laval, Jean pierre de loys prieur laval tous  
hus d'Allet, et le sudit pierre Isolassol signes aussi nous  
A Laval P. Isolassol de loys prieur laval  
Jean Dupuy ptre et secondeire

Marguerite Moliniere fille en legitime mariage a  
Jeseph Moliniere et a marguerite Barbeek ou lieu de  
Villeplane paroisse de St chely est née le quinze et  
vintee le dix et neuf de quinze et un, et ans queine  
son parrain antoine moliniere de Villeplane et la marraine  
anne moliniere de ouueque paroisse de St Dalmesey  
presente pour la bague auobaque et Vincent de Gueme  
signe avec moy Vincent signe labame

Pierre Robert maistre fils en legitime mariage a  
 Robert et Jeanne soubzier du ville de Lure et parré de la Roque  
 Et marquise d'Isches de uabes; et annes fory de fille en legitime  
 mariage a pierre fory et annes gache de l'oumagnac de nobe  
 parré de M. Ghely de Lure au chateau d'oches de Rodez, ont  
 domoy Jean pierre Dupuy prieur et vicar reue la bénédiction  
 missale le quatuor matin le 11 mars quinze sans opposition ny  
 empêchement connus apres la publication des leurs bons vœux  
 cestions usages et formes de l'église en presence de chenne,  
 archevêque et autres ecclésiastiques qui ont declarez ne scauroit signe  
 des ces Biens M. Dupuy prieur et secondaire

Claude Jodel fils en legitime mariage a ~~de~~ Jodel et a Françoise finet de la ville de Lure nequit  
 le 16 et fut baptisé le sept du mois de mars 1713 son parrain Claude finet de la ville  
 de Lure et la marraine marquise de Isches. L'aspre de Blayac paroisse de M. Dalmasy  
 present au mariage et chenevinne fr. Dupuy prieur et secondaire

Pierre Jodel fils en legitime mariage a ~~de~~ Jodel et a Jeannine dides maries de  
 l'oumagnac parré de M. Ghely nequit le 17 quatuor et fut baptisé le 18 et demart  
 1713 son parrain fut pierre Jodel de Blayac paroisse de M. Dalmasy, et la  
 la marraine Marie dides du Bois de uilleplene present chenevinne  
 et ottienne nièce fr. Dupuy prieur et secondaire

François Vergnet fils en legitime mariage a François Vergnet  
 et a Jeanne pauline de la ville de Lure et né le neuf et  
 fut baptisé le dix du mois demart 1713 son parrain est antoine julien  
 et la marraine Madelaine louise quinot de la ville de Lure et parrain  
 vincent et estat antoine julien parré avec nous V. M. l'evêque  
 Dupuy prieur et secondaire

~~Ordonné à Lure~~

Antoine pelissier du village de la Bonalbo p<sup>e</sup> de  
 Dalmasi, valet a meunier de uilleplaine est mort  
 le vingt mars 1715 et a été enterré le lendemain  
 dans la <sup>12</sup> n<sup>e</sup> age enterré par son fils  
 Antoine pelissier de la Bonalbo p<sup>e</sup> de  
 Dalmasi, et a été enterré par son fils  
 Antoine pelissier de la Bonalbo p<sup>e</sup> de

Marie philippe condony fille en legitime  
 mariage a Jean condony brasseur et a marguerite Proquartier  
 et Marie catherine humottes sont nées le douze mars 1715  
 et ont été baptisées le treize des memes mois et an, le parrain  
 a la ditz Marie philippe a été le frere Pierre Coubert apothicaire  
 auquel Madame la comtesse de Roucy le parrain a la ditz  
 chaste catherine le frere Pierre cambon perronneau du siecle  
 diocèse de Lyon au parrain son frere des gens de Madame de Roucy  
 la marraine Marie heraud colquiers Jr Dupuy pte est  
 secondaire —

Jean Francois fils en legitime mariage a françois layrat et a madelaine  
 bonnetais du lieu de Pounayrac née le ier aoust, et fut baptisé dans  
 la chapelle st Eloy le trois ~~dixme~~ de l'année mil sept cent quinze, son  
 parrain a été françois Bonnefons de Pounayrac et la marraine marie  
 pourquier dallet Jr Dupuy pte et secondaire

Etiennes lauret fils en legitime mariage a Jaquet lauret maistre  
 et a eustache feuvre du village de fermols est né le 30 mars, et  
 a été baptisé le h<sup>e</sup> devant l'eccl<sup>e</sup> de l'annee 1715 son parrain a été  
 andre Bonnemayre de leuerac et la marraine, madame anne coste des  
 fermols Jr Dupuy pte et secondaire

Pierre Claret du molin a mr de la calsade fils en  
 legitime mariage a Jean claret et a marie anne  
 Lagette a été batizé trois jours apres la naissance  
 le vint neuf mars mil sept cent quinze. son  
 parrain a été pierre ricard de leuerac et la  
 marraine francoise Andrine J.

Marie rose costeulde de leuerac fille en legitime  
 mariage a Jean francois costeulde et a marie  
 de froid et née le ~~treize~~ avril 1715 a été batizé  
 le quatorze suivant. son parrain Jean finet et  
 la marraine marie rose Bonnemayre

GRANDEUR

Jean francois charpentier de severac fils a Jean  
charpentier m're celier est mort age de vint mois  
avril mil sept cens quinze a été enterré au cimetière  
près l'église de st l'auveur.

## MARIAGE. CURE

Thomas aigouy valet a Jacques molinier d'e,  
villeplaine age d'environ cinquante cinq ans est  
decédé ayant reçus les sacrements le dix neuf avril  
mil sept cens quinze a été le lendemain enterré  
dans le cimetière des chênes.

## MARIAGE. CURE

Catherine laualle de severac dite la Blacheisse est  
decédée le onze may 1715 a été le lendemain inhumée  
au cimetière près st sauveur age environ de  
quatre vingt ans.

## MARIAGE. CURE

Jacques laget de severac age de neuf ans est  
decédé le dix neuf avril 1715 ayant reçus les  
sacrements a été le lendemain enterré.

## MARIAGE. CURE

Henr antoine pouget fils en legitime mariage  
a antoine pouget et a marie magmard du molin  
de castisde et né le huit du mois d'avril mil  
sept cens quinze et a été enterré le jour de ses memo  
an et mois susdits son parrin Jean pouget duc  
monil et la marraine annie delsol de severac

Magdelaine belisson filie en legitime mariage  
Etienne belisson et a Jeanne vaissette de fermels et a  
les ditz et a été enterré le onze de mai mil sept  
quinze son parrin Jean belisson de fermels marraine  
Magdelaine belisson du lieu d'alles.

## MARIAGE. CURE

Jean batisse fabre fils en legitime mariage de Jeanne fabre et  
 Catherine condicier nante de la ville de Jeune lac est né le 23  
 et a été baptisé le 27 Janvier scpt. Cene quantité son parrain a été  
 Etienne fabre du Bréda monsieur maître des tabac de la  
 maraine catholique constellé de Jeune lac. M. Dupuy pte et seconde  
 femme Nicole a felix Chaput fille en legitime  
 mariage. A felix Chaput et M. Catherine naine de  
 Jeune lac est né le vingt neuf juin 1715. A este  
 baptême. Hante des mense mais et an  
 son parrain a été M. Montricourt nicolas forester  
 messire au hôtel de madame la contesse.  
 Je. Roussey et la maraine. Mademoiselle  
 Marie Barbe Euzenard signée avec moy  
 auvers Je. dit Jeune lac

jean batisse fabre

Comte de l'Appelaigne. 1715.

Boze

Catharine naine de son legitime mariage a Jean batal et a name  
 Etienne de Jeune lac est né le 26 octobre le 27 du mois de  
 juin 1715 son parrain Jean batal et la marraine catholique  
 de Jeune lac. M. Dupuy pte

Marie. saluquet fille. En legitime  
 mariage a antoine. saluquet menuisier  
 de severac et a marie. layolle agee.  
 D'environs dix huit mois est morte le  
 six aust 1715.

catherine. ricard de severac fille. gen  
 legitime. mariage a antoine. ricard  
 faillor et a marie. mans est morte  
 le quatre de septembre 1715.

francois vernhet de severac fils a  
 francois vernhet tisserand et a Jeanne.  
 paulenque est mort age d'environs six  
 mois est mort le deux. septembre  
 mil sept cens quinze.

Catherine francoise rocaniere fille. En  
 legitime. mariage a francois rocaniere  
 miret Coureur de severac et a marie Bosc, est  
 née le vint deux mars mil sept cens quatorze  
 fut batizée le vint quatrième a l'église de  
 st Jean du chefaeu. son parrin messire  
 francois de roye de la rochefoucaud comte de  
 voise et la marraine dame catherine francoise  
 d'aujouon de rousay.

Anne Therese de Sevres, Mathieu fille en  
legitime. — Mathieu est née le vingt six septembre  
de mariage a Jean  
et a Anne Elizabeth  
Boury du Bois de la ville et paroisse de S.  
martin de Sicilie, Diocèse de Grenoble, et née  
le vint six septembre : a été baptisée le 27  
du dit mois en mil sept cent quinze : son  
parrain a été pierre ruyrich de la ville  
d'Angoulême. sa marraine anne monnejean  
de Sevres. *Philippe Lallemand*

Michel Boudon de Sevres fils en legitime.  
mariage a françois Boudon et a francoise  
laurens, est né le vint sept septembre mil sept  
cent quinze : a été baptisé des même mois et  
an : son parrain a été Jean Bonnefond et  
la marraine cathérine laurens toutes de  
Sevres. *Philippe Lallemand*

Antoine Daffaud de Sevres fils en legitime.  
mariage a pierre Daffaud cordier et a  
Marguerite ricard, est né le quatorze  
Octobre mil sept cent quinze : a été baptisé  
le quinze des mesme mois et an : son parrain  
a été Antoine ricard de st martin de l'Emme  
la marraine marie Daffaud de Sevres  
(nota) le dit Antoine Daffaud est mort le  
trente du dit mois. *Philippe Lallemand*

Joseph de genest de Sevres fils en legitime.  
mariage a françois genest et a claire  
quarante, est né le premier novembre mil  
sept cent quinze : a été baptisé le premier  
des mesme mois et an : son parrain antoine quary  
la marraine louise levert. *Philippe Lallemand*

Jean Bonnefoux de romaynhac age  
D'environs soixante dix ans est mort le  
premier novembre mil sept cent quinze a este  
enterre au cimetiere de st chely le second  
du mois d'novembre.

jean charpantier m<sup>e</sup> belier de severac  
fils en legitime mariage a feu pierre  
charpantier et a margueritte la son et  
catherine verlue fille en legitime mariage  
a louis verlue et a catherine calmels tous  
de severac de notre p<sup>re</sup> ont receu la  
benediction mystique le sept novembre  
mil sept cent quinze toutes choses observees  
prescriptes par l'eglise sans opposition ny  
empêchement a nous connus en presence  
de pierre tabard m<sup>e</sup> bâtier et de jean  
huans taillleur tous habitants de la ville  
de severac confirmation n<sup>o</sup>

Auancier Tabard

Antoine uergeli tisserand fils en legitime mariage  
de feu Jean uergeli et de catherine malzac du  
village de rouelet paroisse de la malene habitant  
au lieu de monstueols et margueritte que uaine  
d'antoine uernhet de severac fille en legitime mariage  
de feu francois que et de catherine sarrone duet  
lieu de monstueols a present habitante a severac  
ont epouse le trente novembre mil sept cent quinze  
apres deux publicationsannonces a notre paroisse  
et une a monstueols sans opposition ny empêchement  
et toutes la dispense de deux annonces du 27<sup>e</sup> oct  
dit mois signee l'abbé de lausignen vicaire general  
de rodel en presence de pierre tabard m<sup>e</sup> bâtier  
de severac et de pierre uernhet et de jean  
ne<sup>e</sup> seur de la malene

+  
Jean George Fages du Bouquet fils en legitime mariage a  
George fages et a anne Bouquerie est nay le second decembre  
mille Sept Cens quinze a ite batise le die dans la chapelle  
du Bouquet son parrain a este metre Jean Layrole notaire de  
Senonnes sa marraine a este Catherine le Grand de la Layrolle  
mairel Curé de nobz Jean françois tibaut noble Etienne de  
Grangignes et Jean françois tibaut noble Etienne de  
de Senonnes et Jean Pourquier et Etienne maguelone moreland  
et autres parrains gabriel Layrole et de Jean Bouffagnet apothicaire  
~~et auquel il a fait~~

~~Etibant pte Grangignes~~  
Parrain ~~de~~ Sayrolles  
Souffaguet app maguelonne  
Pourquier mariage au Grand  
Brouqueth

Etienne Cabiron de villesplaine fils en legitime  
mariage a Joseph et a claire heral est ne  
le vint decembre mil sept cens quinze a este  
batise le vint deux des meme mois et an son  
parrain a este Etienne Cabiron et la marraine  
francoise aquiere tout de villesplaine  
Etienne Cabiron

Madeleine Lapiolle dite la Courtineuse de  
Sevres, est morte le vingt deux decembre  
mil sept cent quinze ages environ de soixante  
Dix ans, ayant receu les sacrements a este  
Enterree le lendemain. *MM. Mme. MM.*

Marie Anne Ricard de Sevres une des filles  
de la Calleuade, est morte le seize mil sept  
cent quinze ages de douze ans a este le  
lendemain Enterree au cimetiere de St  
Pierre. *MM. Mme. MM.*

Jean Francois Rouquet fils en legitime  
marriage a Pierre Rouquet de Sevres gardien  
et a Marie Anne Vujere de Sevres, est née  
le neuf novembre mil sept cent quinze et  
a este batizee le Dix. Des mesme mois et an.  
son parrain a este Jean Pierre Rouquet  
et la marraine Louise Villeneuve de Sevres.  
*MM. Mme. MM.*

Jeane Ricard de Sevres fille en legitime  
marriage a Jean ricard bussier et a Marie  
Luan est née le dix neuf mil sept cent  
quinze et a este batizee dans la chapelle  
de Ste Appollonie le dix sept des mesme  
mois et an. son parrain a este Antoine  
Ricard et la marraine Jeane Jean de  
compeyre. *MM. Mme. MM.*

Jeane Mauel du Cantuel fille en legitime  
marriage a Pierre Mauel parisien et a Marie  
Hervat est née le dix sept novembre mil sept cent  
quinze et a este batizee le dix juillet des mesme  
mois et an. son parrain Jean Mauel la mairaine  
Marguerite Mauel du Cantuel. *MM. Mme. MM.*